

## **Compte rendu du conseil municipal du 20/11/2025**

Présents : Gilbert Benas, Daniel Christel, Odile Dalia, Julie Gostomski, Marie-Edith Groison, Rodica Manea, Michel Royer, Aude Noël, Marie-Paule Savoye

- Pouvoir de Mickaël Vitard à Audrey Moreau
- Pouvoir d'Eric Davanture à Aude Noël

### **Délibérations**

- Grand Chalon : modification des statuts : approuvé à l'unanimité
- Centre de Gestion : adhésion au contrat pour la gestion des risques statutaires : approuvé à l'unanimité
- Charte partenariale – 1<sup>er</sup> accueil social inconditionnel de proximité : approuvé à l'unanimité
- Demande d'autorisation aux dépenses d'investissement avant vote du budget 2026 : approuvé à l'unanimité
- SYDESL : enfouissement des réseaux Rue des Quatre Chemins : approuvé à l'unanimité

Dans le cadre des travaux, un poteau va être installé à l'angle de la rue du Moulin Mirault sur la rue des Quatre Chemins. Marie-Paule Savoye demande si le riverain a été prévenu ; elle demande à ce qu'il soit fait attention à la visibilité à l'angle de ces rues.

### **Questions diverses :**

- Aménagement de la rue des Quatre Chemins : le projet n'a pas été retenu pour bénéficier de la DETR. Il est donc suspendu dans l'attente de l'obtention de la dotation.
- Point sur les travaux de l'église : le total des devis de réfection de la porte de l'église est de 10 000 €. Le Conseil valide le lancement des travaux. Aude Noël ajoute que les travaux de réparation du clocher estimés à 70 000 € devront être programmés à court terme sinon la charpente va continuer à prendre l'eau et à se dégrader et les travaux risquent d'être bien plus importants.
- Bilan du conseil d'école :
  - Les effectifs sont stables pour 2026-2027.
  - Un voyage à Lamoura est prévu. La commune va participer au financement du bus. L'association la Saint Dez va apporter son aide pour collecter des fonds.
  - Cantine : mise en place d'un menu bistrot (suppression des entrées qui sont peu appréciées des élèves).
- Point sur les travaux de lutte contre les inondations :
  - Bassin En Francot : les argiles ont provoqué un glissement de terrain
  - Parc de la Pêcherie : le mur écroulé va être en partie démonté. Les arbres qui penchaient ont été coupés. L'enherbement n'est pas encore réalisé. L'abaissement du mur de la rue de Bourgogne est prévu pour février 2026.
- Des travaux d'enfouissement des lignes électriques sont envisagées avec le SYDESL sur la rue de la Montée et sur une partie de la rue du Treuil.
- Recensement : deux agents sont recrutés M. Marc PAPILLOT et M. Jérôme PLAIGE. Le recensement aura lieu du 15 janvier au 14 février 2026.